FORMATIONS FÉDÉRALES

Brevet Fédéral TENNIS DE TABLE Niveau 1

Comité Départemental 62
Sport en Milieu Rural

Angres, le 27 août 2018

Aux bénévoles et sportifs des associations du réseau affilié au Sport en Milieu Rural

Le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural du Pas-de-Calais propose une formation en Tennis de Table :

«Brevet Fédéral Niveau 1» (BF1)

Le contenu de la formation est présentée sur le document annexe.

- ► **Date** : 20 et 21 octobre 2018 (9h - 18h)
- ► **Lieu** : salle Jean Pomart de Fruges
- ► **Restauration** : prévue les midis et incluse dans le prix
- ► **Hébergement** : à la demande si besoin
- ► **Encadrement** : Jean-Claude Delcambre (Brevet d'Etat Tennis de table)

Rappel des conditions d'accés à la formation :

- ► avoir 16 ans minimum
- ► être licencié(e) à la FNSMR

Attention, le PSC1 n'est pas indispensable pour suivre le stage mais le diplôme ne sera délivré qu'au moment où le stagiaire pourra justifier de l'obtention du brevet de secourisme.

Pour vous inscrire, envoyer le formulaire ci-joint, avec si nécessaire, l'autorisation parentale, au CDSMR 62 (Maison des sports, 9 rue Jean Bart, 62143 Angres).

Joindre un chèque à l'ordre du CDSMR 62 pour les frais pédagogiques et de restauration de

- ► 60 € pour les personnes licenciées,
- ► 80 € pour les non licenciés (coût incluant la souscription d'une licence).

Pascal Dubuisson
Responsable Tennis de table

Dominique Coeugnart
Président du CDSMR 62

Comité Régional Hauts-de-France Sport en Milieu Rural
Pas-de-Calais Le Département
Région Hauts-de-France
Ministère des Sports — CNDS Centre National pour le Développement du Sport

Comité Départemental Sport en Milieu Rural | Pas-de-Calais
Maison des Sports - 9 rue Jean Bart - 62143 Angres
contact@sportrural62.fr - 03 21 72 67 66
www.sportrural62.fr

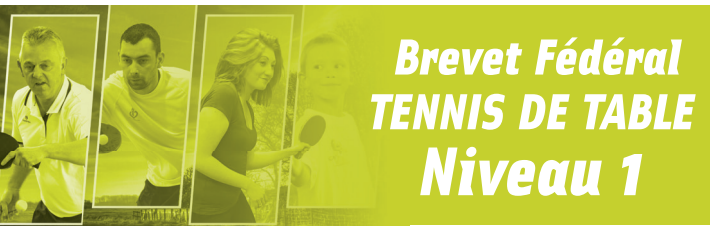

Brevet Fédéral
TENNIS DE TABLE
Niveau 1

FRUGES
20 et 21 octobre 2018

Inscription

Nom : ..... Prénom: .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel fixe : .....Portable : .....

E-mail : .....

Club : .....Numéro de licence : .....

Titulaire du PSC1 : ☐ Oui ☐ Non (si oui, merci de joindre la photocopie du diplome/attestation)

Autorisation parentale

Je soussigné(e), M, Mme, ...

☐ père, ☐ mère, ☐ responsable légal

de .....

autorise l'encadrement à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires par l'état de santé du jeune désigné cidessus (visite médicale, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence, ...) selon les prescriptions médicales.

L'enfant suit-il un traitement actuellement ? : ☐OUI - ☐NON

Si OUI, lequel ? (joindre l'ordonnance): .....
.....
.....

Personne à prévenir en cas de problème : .....
Téléphone : .....

Fait à ..... le .....

Signature du Responsable légal

A renvoyer avant le 8 octobre 2018 avec le chèque à :

Comité Départemental Sport en Milieu Rural | Pas-de-Calais
Maison des Sports - 9 rue Jean Bart - 62143 Angres

FORMATIONS FÉDÉRALES

Brevet Fédéral
TENNIS DE TABLE
Niveau 1

CONTENUS

Tronc commun *(8h en autoformation)*

Un livret vous sera envoyé pour étudier le tronc commun

- Le mouvement associatif et sportif
- Le sport en milieu rural : la FNSMR
- Responsabilité, assurance et sécurité
- Développement durable
- Sport-Santé / Handicap
- Gestion de groupe et pédagogie

Spécifique *(16h en présentiel)*

- Historique
- Matériel, règles, arbitrage,
- Sécurité
- Techniques de pratique (gestes, vocabulaire, etc.)
- Physiologie (spécifique à la discipline),
- Spécificités de la discipline au sein de la FNSMR (adaptation des règles, convivialité, critériums, comparaison avec les autres fédérations...)

- Placer les pratiquants dans la logique de l'activité : animer une séance
- Mettre les pratiquants en situation de sécurité
- Accompagner le pratiquant dans sa découverte de la discipline
- Connaître et être en capacité de préconiser des échauffements et étirements propres à la discipline
- Connaître et pouvoir préconiser des exercices techniques types

Evaluation

- Tronc Commun : QCM lors du stage
- Spécifique : continu, en situation et QCM lors du stage

Rappel

Le diplôme sera délivré lorsque l'obtention du PSC1 sera justifiée auprès du CDSMR 62.

Comité Départemental Sport en Milieu Rural | Pas-de-Calais
Maison des Sports - 9 rue Jean Bart - 62143 Angres
contact@sportrural62.fr - 03 21 72 67 66